

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Étage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4301

Société :

R.A.M

138875

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

T M A R T Ahmed

Date de naissance :

25/08/1950

Adresse :

63 Bld d'Alips / Rue Washington

Tél. : 0663446961

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

26 OCT 2022

Nom et prénom du malade : BENBRAHIM Tawnya G. TMAAT

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Amelioration

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2 OCT 2022		1	50,00	DOCTEUR MERRIMI ZEEDDINE OPHTALMOLOGISTE 110, Rue Félix Faure MULHOUSE 68133 Tél. 03.88.44.11.00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE GOURDIER	26/10/22	139,60

ANALYSES / RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
DR. SARIAN		5002017.201	158,30

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTICIEN OPTIQUE OPTICIEN DIPLOMÉ N° Autorisation : 1091 Identifiant : 205704 - TVA : 814261 Rue : 35701894 - IF : 1000696 ICE : 0015 - 5084000057	de 19/10/22	optique	monture + verres progressifs			15200,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES EXECUTION DES ORDONNANCES ANALYSES / RADIOGRAPHIES AUXILIAIRES MEDICAUX		COMPOSITION : Indocolyre 0,1% Excipient (thiomersal) amine butyle, huile végétale et huile essentielle d'arcide chrysanthème concentré eau purifiée 0,5 ml/100 ml Lot : H8041 Expi : 01-2022 AMM : 06-2023 AMM N° 155/19DMP21/NRQDM 6118001270988 PPV : 56,00 DHS RESPECTER LES DOSES PRÉCISEES INDOCOLYRE 0,1% Collyre 5ml ZENITH PHARMA AMM N°155/19DMP21/NRQDM 6118001070596 Laboratoires Sothema Bouskoura AMM N° 151/18DMP/21/NRQ Bouteille 5 ml, couvercle en suspension 5 ml Bte de 1 flacon con. PPV : 45,70 DH TOBRADEX® COLLYRE EN SUSPENSION FIN D'EXECUTION CÉFÉDENT MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION	
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES EXECUTION DES ORDONNANCES ANALYSES / RADIOGRAPHIES AUXILIAIRES MEDICAUX		COMPOSITION : Indocolyre 0,1% Excipient (thiomersal) amine butyle, huile végétale et huile essentielle d'arcide chrysanthème concentré eau purifiée 0,5 ml/100 ml Lot : 2F110 Expi : 01 2024 TOBRADEX® COLLYRE EN SUSPENSION FIN D'EXECUTION CÉFÉDENT MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION	
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES EXECUTION DES ORDONNANCES ANALYSES / RADIOGRAPHIES AUXILIAIRES MEDICAUX		COMPOSITION : Indocolyre 0,1% Excipient (thiomersal) amine butyle, huile végétale et huile essentielle d'arcide chrysanthème concentré eau purifiée 0,5 ml/100 ml Lot : 2KL10 Expi : 02 2024 TOBRADEX® COLLYRE EN SUSPENSION FIN D'EXECUTION CÉFÉDENT MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION	
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES EXECUTION DES ORDONNANCES ANALYSES / RADIOGRAPHIES AUXILIAIRES MEDICAUX		COMPOSITION : Indocolyre 0,1% Excipient (thiomersal) amine butyle, huile végétale et huile essentielle d'arcide chrysanthème concentré eau purifiée 0,5 ml/100 ml Lot : 2KL10 Expi : 02 2024 TOBRADEX® COLLYRE EN SUSPENSION FIN D'EXECUTION CÉFÉDENT MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION	

CENTRE OPHTALMOLOGIQUE

Dr. Azzeddine SERRHINI

Spécialiste des maladies
et Chirurgie des yeux

Diplômé des Universités de Paris VI & XII

Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

Angiographie - Laser -Cataracte par phacoemulsification

Chirurgie vitréo - rétinienne

الدكتور عز الدين السرغيني

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

طبيب إختصاصي سابق بمستشفيات باريس

جراحة "الجلالة"

لبيز - جراحة الشبكة

Casablanca, le 26 OCT 2022

Dr BENBRAHIM Tourya EP TRAFT

58,00

1) Endorecollage : 1g flacon x 3 fls
Pd 15 jours

AS

45,90

2) Ciloxan : 1g flacon x 4 fls
Pd 15 jours

AS

54,40

3) Tobradex : 1g flacon x 3 fls
Pd 15 jours

AS

158,30

PHARMACIE CAMILLE SARFIANI
24, Avenue Hassane II
Casablanca
Tél: 0522 27 11 07
T.P: 35553688 - RC: 521281
I.C.E: 002831126000060

Dr. SERRHINI Azzeddine
OPHTALMOLOGISTE
10, Rue Abou Abdellah Nafii
Casablanca
Tel: 23.13.23 & 99.44.33

110 زنقة أبو عبد الله نافع - المعاريف - الدار البيضاء / Tél. : 05 22 23 13 23 - Fax: 05 22 99 44 33

GSM : 06 60 41 10 92 - 110 , Rue Abou abdellah Nafii - Maarif - Casablanca

CENTRE OPHTALMOLOGIQUE

Dr. Azzeddine SERRHINI

Spécialiste des maladies
et Chirurgie des yeux

Diplômé des Universités de Paris VI & XII

Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

Angiographie - Laser -Cataracte par phacoemulsification

Chirurgie vitréo - rétinienne

الدكتور عز الدين السرغياني

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

طبيب إختصاصي سابق بمستشفيات باريس

جراحة "الجلالة"

ليزر - جراحة الشبكية

Casablanca, le 26 OCT 2022

#Nom

Touraya TMART Née BENBRAHIM

- Une Monture :

- Verres PROGRESSIFS :

OEIL DROIT : +0,50 (-0,75 à 90°) Add 3,00

OEIL GAUCHE : +0,50 (-2,25 à 70°) Add 3,00



Dr. SERRHINI Azzeddine
OPHTHALMOLOGISTE
10 Rue Abdellah Nafii
10000 Casablanca
Tel. 23.13.23.8 99.44.33

LYNX OPTIQUE
8 RUE ASSAAD IBN ZERRARA
MAARIF CASABLANCA
Tél : 05 22 99 22 88/ 89
Fax : 05 22 99 22 87
lynxoptique@menara.ma

CASABLANCA LE 19/11/2022

FACTURE N° 22/5245

MME BENBRAHIM EP TMART TOURAYA

INPE 095007548

IF 1000696

ICE 001515084000057

DESCRIPTION	MONTANT EN DHS/TTC
1 MONTURE OPTIQUE	2,200.00
1VERRE OD ESSILOR PROGRESSIF ORGANIQUE AMINCI ANTIREFLETS MULT	6,500.00
1VERRE OG ESSILOR PROGRESSIF ORGANIQUE AMINCI ANTIREFLETS MUL	6,500.00
OD = +0.50 (-0.75) 90° ADD 3.00	
OG = +0.50 (-2.25) 70° ADD 3.00	
	Dont TVA (20%) 2,533.33
TOTAL TTC	15,200.00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
Quinze mille deux cents Dirhams

ATLAS OPTIQUE
LYNX OPTIQUE
Nadine COHEN
OPTICIENS DIPLOMÉS
N° Autorisation 1091 - Identifiant INPE 095007548
RC: 72311 - CNSS: 2351914 - TVA: 814261
Pte : 35701881 - IF: 1000696 - ICE : 001515084000057